



Réunion de la Commission consultative GPSO C1d Landes Nord et Centre

Type de document	Relevé de conclusions
Commission consultative	C1d – Landes Nord et Centre
Date de la réunion	30 novembre 2009
Lieu de réunion	Préfecture de Mont-de-Marsan
Référence	GPSO-09-ISA-1-CRT
Validé par : le Préfet des Landes	

- **Introduction de la séance par le secrétaire général de la Préfecture des Landes**
 - Le secrétaire général rappelle l'importance des GPSO pour la région et le département, ainsi que le caractère européen de cette liaison.
 - En l'absence de remarques de la part des élus sur le relevé de conclusions de la précédente réunion, le secrétaire général approuve ce relevé.
 - L'ordre du jour est présenté par le représentant de RFF.
- **Présentation de la méthode de définition et de comparaison des options : qualification et quantification des enjeux environnementaux, comparaison des options entre elles**
 - Le représentant de RFF rappelle la prise en compte de 2 fuseaux variantes au droit des communautés d'agglomération de Mont de Marsan et du Grand Dax
 - Pas de remarques de la part des élus
- **Présentation des différentes esquisses d'options de passage : cartes et tableaux de comparaisons des options entre elles (secteurs 3A et 3B)**
 - Pas de remarques de la part des élus
- **Recueil de l'avis des communes sur les esquisses de fuseaux potentiels : tour de table**
 - Le représentant de Carcen Ponson se prononce en faveur de l'option 3B-b
 - Le représentant de Saint Yaguen se prononce en faveur de l'option 3B-b
 - Le représentant de Lesgor se prononce en faveur de l'option 3B-b, malgré, à titre personnel, le fait qu'elle impacte un de ses parcelles de maïs.
 - *Le représentant de RFF rappelle qu'il s'agit de fuseaux de 1000 mètres et que l'emprise finale est de l'ordre de 8 ha / km, ce qui est réduit mais n'empêche pas que des enjeux restent présents dans les fuseaux. Le travail d'élaboration du*

projet technique en 2010 sera effectué avec les communes pour établir une solution technique concertée.

- Le représentant de Pontonx tient compte des avis précédents et reconnaît que l'option 3B-b est la moins impactante sur le territoire de la communauté de communes du Pays tarusate. Il rappelle qu'il existe un nœud ferroviaire à Laluque et souhaite créer une zone privilégiée pour le fret au droit de ce nœud, et il demande à RFF de prendre en compte ce projet.
 - Le représentant de Bourriot Bergonce demande à RFF de présenter le résultat des études du nouveau fuseau sur le secteur 3A. Il souhaite que le fuseau longe l'A65 et évite les parcelles agricoles, il attire également l'attention sur le projet de la nouvelle caserne du SDIS et l'implantation de la ZAC.
 - *Le représentant de RFF propose que les représentants de la communauté de communes du Pays de Roquefort participent à la réunion de présentation des nouveaux fuseaux au nord de Mont-de-Marsan le 7 décembre 2009 en mairie de Lucbardez.*
 - Le représentant de Retjons souhaite que le fuseau longe le plus possible l'A65.
 - Le représentant de Uchacq souligne que les 4 fuseaux concernent sa commune. Le nouveau fuseau pénalise encore plus sa commune et demande que le futur tracé passe au sud de ce nouveau fuseau pour éviter les entreprises, la pépinière, les habitations et les parcelles agricoles.
 - *Le représentant de RFF prend note de cette demande.*
 - Le représentant de Saint-Avit précise qu'il est à l'origine avec les élus de Lucbardez de la proposition du nouveau fuseau, mais il signale qu'il demeure 4 problèmes à traiter dans le SCOT : le tracé de la LGV, la gare, la liaison TER et l'accès routier à la gare. Il demande que soient démarrées dès maintenant les discussions pour les 30 ou 40 hectares de la ZAC à prévoir à côté de la gare.
 - Le représentant de Lucbardez s'estime à peu près satisfait de ce nouveau fuseau, mais pense qu'on peut encore faire mieux.
 - Le représentant de Pouydesseaux s'estime presque satisfait par le nouveau fuseau car il évite les parcelles agricoles de la commune. Par contre la commune va être concernée par un grand nombre d'infrastructures, mais le dernier fuseau proposé est le plus satisfaisant.
- **Conclusion de la séance par le secrétaire général de la Préfecture des Landes**
 - le Secrétaire Général de la Préfecture rappelle le planning des instances de décisions :
 - le COTER du lot 3 se prononcera sur un fuseau potentiel le 15 décembre 2009, auquel participent le conseil général des Landes, le conseil régional d'Aquitaine, la communauté d'agglomération du Marsan, le préfet et RFF,
 - le COPIL se prononcera le 11 janvier 2010 sur un fuseau de 1000 mètres et du programme fonctionnel associé.

Informations complémentaires :

Une réunion de présentation des nouveaux fuseaux au nord de Mont-de-Marsan aura lieu le 7 décembre 2009 en mairie de Lucbardez.